
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Mamoudzou, le 08 septembre 2021

Contact presse :

06.39.60.74.27 - ars-mayotte-com@ars.sante.fr

Covid-19 : Quelles sont les populations éligibles à une dose de rappel de vaccin ?

A Mayotte, la campagne de vaccination a débuté le 25 janvier avec les personnes dites « prioritaires ». Depuis le début de la campagne, 101 946 personnes ont pu bénéficier d'au moins une dose de vaccin, soit 36,4 % de la population totale, et 24,6 % disposent d'un schéma vaccinal complet. La situation sanitaire s'est dégradée à Mayotte depuis la première détection du variant delta, le 28 juillet. Le nombre de nouveaux cas augmente un peu plus chaque jour de façon très préoccupante.

Pourquoi une dose de rappel est-elle nécessaire ?

Des couvertures vaccinales très élevées sont indispensables pour réduire les risques d'hospitalisation et de décès face à l'émergence de nouveaux variants plus contagieux. Actuellement, le variant Delta est nettement majoritaire à Mayotte. Afin de renforcer la protection vaccinale de la population, le ministère chargé de la Santé a saisi la Haute Autorité de Santé (HAS) pour préciser les populations éligibles à une dose de rappel de vaccin. Ce rappel permet de stimuler et renforcer les défenses immunitaires des personnes à risque. Les personnes les plus âgées et les patients immunodéprimés, qui ont été priorisés lors du lancement de la campagne vaccinale, présentent davantage de risques de contracter des formes graves du virus. Ces personnes à risque ayant achevé leur schéma vaccinal depuis au moins six mois sont donc éligibles à l'administration de la dose de rappel.

Qui est concerné ?

- Toutes les personnes âgées de **plus de 65 ans**
- Les personnes atteintes d'une **pathologie à haut risque** sans limite liée à l'âge
 - Trisomie 21
 - Cancers ou maladies hématologiques malignes
 - Les patients sous dialyse
- Les personnes présentant des **pathologies facteurs de risque de forme grave**
 - l'obésité (IMC >30)
 - la BPCO et l'insuffisance respiratoire
 - l'hypertension artérielle compliquée
 - l'insuffisance cardiaque
 - le diabète (de type 1 et de type 2)
 - l'insuffisance rénale chronique
- Les personnes **sévèrement immunodéprimées** (VIH, cancer, hémopathie, greffe d'organe etc.)

Toutes ces personnes à risque ayant un schéma vaccinal complet (2 doses ou une dose unique pour les personnes ayant contracté la Covid) **datant de 6 mois** peuvent recevoir la dose de rappel.

Ce rappel peut s'effectuer dans les [différents centres de vaccination](#) présents sur l'île et répertoriés sur le site web de l'ARS Mayotte.